

Le Pacte de responsabilité, une fuite en avant dans les politiques néo-libérales !

Pacte pour l'emploi ou pour les dividendes ?

La justification officielle du pacte de compétitivité et donc des nouveaux cadeaux (baisse de charges et d'impôts) pour les entreprises est de leur redonner de la compétitivité à l'international et de leur permettre d'investir et d'embaucher avec les ressources nouvelles qui leur sont allouées, mais ce raisonnement est bien fragile :

- **C'est ce qui a été fait, depuis trente ans, sans résultat** : pourquoi subitement cela fonctionnerait-il ?
- **Le financement de la mesure est associé à une amputation de 50 milliards des dépenses publiques**, ce qui est un facteur majeur de récession : selon les estimations les plus courantes, cela pèserait de 70 milliards sur la croissance (3,5 % du PIB) pour l'avenir. L'économiste en chef de la commission évalue la perte de croissance due aux mesures d'austérité à 4,8 % pour 2011-2013.
- **Des dépenses publiques en moins, cela amène le plus souvent des dépenses privées en plus**, ceux qui le peuvent compensant l'insuffisance des services publics de leur poche, pour l'éducation, pour se soigner, pour les transports...
- De ce fait, les entreprises vont être face à des perspectives stagnantes, alors que l'appareil productif est largement sous utilisé : **si les commandes n'augmentent pas, les entreprises n'investiront pas, n'embaucheront pas** ou très peu, au regard des sommes considérables qui sont dégagées.
- Elles se contenteront d'étoffer leurs réserves financières et pour les plus grandes de transformer ces ressources nouvelles **en dividendes et en bulle financière**.
- Le refus absolu du Medef de prendre le moindre engagement chiffré confirme bien que les « contreparties » ne sont qu'un leurre destiné à habiller et justifier ce nouveau transfert des revenus du travail à ceux du capital.

Au final, le résultat réel sera une accentuation des inégalités :

- pour les salariés, encore plus de sacrifices par dégradation des services publics, amputation des prestations sociales,
- et pour les plus riches, encore plus de dividendes et d'argent orienté vers la sphère financière au détriment de l'appareil productif.

« Il n'y aura pas deux poids et deux mesures »

M. Valls 16 avril 2014

Pour le patronat : + 42 milliards

- **20 milliards** du crédit impôt emploi compétitivité
- **10 milliards** de nouvelles exonérations de cotisations sociales (suppression des cotisations patronales au Smic, amputation des cotisations pour les autres salaires)
- **12 milliards** de nouvelles réductions d'impôt : suppression de la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés, réduction de l'impôt sur les sociétés.

Pour les salariés et retraités : - 50 milliards

- **18 milliards** : dépenses de l'État
- **11 milliards** : collectivités territoriales
- **10 milliards** : assurance maladie
- **11 milliards** : autres prestations sociales

Pour quels effets ?

Dépenses de l'État, 18 milliards : les personnels paieront !

6 % des dépenses actuelles, c'est considérable.

L'essentiel des dépenses sont des dépenses de personnels. Le gouvernement ne peut atteindre son objectif qu'en s'en prenant lourdement aux personnels.

Des pistes sont lancées dans la presse :

- maintien du gel du point d'indice, jusqu'en 2017.

D'autres sont niées après avoir été évoquées :

- gel de l'avancement ,
- remise en cause de l'engagement des 60 000 postes dans l'Éducation nationale...
- **Mais jusqu'à quand ?**

Collectivités territoriales, 11 milliards

- Les personnels , effectifs et salaires (cela concerne entre autres les personnels Atos dans les lycées et collèges),
- les aides sociales,
- les investissements (écoles, routes, transports), facteur important d'activité pour beaucoup d'entreprises.

Assurance maladie 10 milliards

- De nouveaux remboursements.
- Une nouvelle amputation des ressources des hôpitaux avec des menaces lourdes sur l'emploi hospitalier et donc sur la qualité des soins.

De quoi ouvrir encore plus la voie aux assurances privées. Le Medef en salive déjà et fait de la surenchère : pour lui, il faudrait aller jusqu'à 15 ou 20 milliards.

« Charges sociales » ou salaire différé ?

La partie *cotisation* du salaire est le bien des salariés, qui leur garantit leurs retraites et leur donne la garantie d'être soignés.

Réduire ou supprimer cette partie du salaire par un transfert vers le budget de l'État, c'est remettre en cause la pérennité de la protection sociale.

Les mêmes qui ont préconisé ce transfert hurleront bientôt, dénonceront à nouveau le « trou » de la sécu (qu'ils auront creusé !) et exigeront des coupes sombres.

Cela commence déjà :

Prestations sociales : 11 milliards

« *Le reste viendra d'une plus grande justice, d'une mise en cohérence et d'une meilleure lisibilité de notre système de prestations* » (Manuel Valls)

RSA, aide au logement, prime pour l'emploi, autres prestations de la Sécurité sociale ou dispositifs de solidarité de l'État. L'APL aux étudiants serait aussi dans le viseur. **M. Valls annonce déjà la désindexation des prestations sociales et des pensions.**

Oublis ?

- Fraude fiscale : 60 à 80 milliards,
- Fraude sur les cotisations sociales : 15 à 18 milliards.

L'équivalent des déficits ! Des moyens juridiques et humains pour lutter contre cette fraude, cela redonnerait pourtant des ressources... Mais rien en vue !